
Conférence sur la paix et la stabilité : prévention de crise et efforts de médiation

Discours de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

30 novembre 2022 | Port-Louis, Maurice

-ENTAME PROTOCOLAIRE-

J'ai beaucoup de plaisir à vous accueillir ce matin à la conférence régionale sur la paix et la stabilité que nous coorganisons avec la représentation des Nations unies pour Maurice et les Seychelles. Cette conférence est une occasion pour la Commission de l'océan Indien de consolider son dialogue et ses relations de travail avec les Agences du Système des Nations unies mais aussi avec les autres organisations régionales et internationales qui interviennent en Afrique et dans notre zone de l'Indianocéanie en faveur de la paix et de la stabilité. Je pense bien évidemment à l'Union africaine avec laquelle nous raffermissons notre relation, à l'Organisation internationale de la Francophonie qui est membre observateur auprès de la COI ainsi qu'à nos organisations sœurs du continent, le COMESA et la SADC.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi un petit détour par l'histoire pour camper notre conférence.

A l'orée des années 1970, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution 2832 faisant de l'océan Indien une « zone de paix ». C'est dans cette mouvance, marquée par le non-alignement, que les partis dits progressistes du Sud-Ouest de l'océan Indien se sont réunis, à Mahé et à Antananarivo dans les

années qui ont suivi, pour échanger sur les moyens de traduire dans le concret cette vision d'une zone de paix. Ce qui est ressorti de ces rencontres, c'est la volonté autant que le besoin de coopérer.

Au tout début des années 1980, le Mauricien Pierre Yin rédige une thèse de doctorat soutenu à l'Université de Lyon II intitulée « Pour une intégration régionale entre l'île Maurice et les autres îles du Sud-Ouest de l'océan Indien ». Il y théorise le régionalisme qui s'est exprimé aux rencontres des partis progressistes et fait des propositions avant-gardistes quant aux formes de coopération et d'intégration régionales.

La Commission de l'océan Indien, voulue par la Déclaration de Port-Louis du 21 décembre 1982, est née de ce mouvement de fond nourri des concepts de paix et de co-développement, de coopération et de solidarité.

Il est donc heureux que nous ayons l'occasion de vous accueillir ici, à Port-Louis – le lieu où nos pères fondateurs ont signé il y a presque 40 ans jour pour jour la Déclaration qui a créé la COI – pour une conférence centrée sur la paix et la stabilité, prérequis indispensables à la réalisation de nos missions en faveur d'un développement authentiquement durable.

Je souhaite ici reprendre les mots des pères fondateurs de la COI qui déclaraient – je cite : « la COI n'est pas et ne sera pas une organisation politique » mais, précisaient-ils, « nous serons soucieux de tout mettre en œuvre pour assurer notre sécurité tout en sauvegardant la souveraineté de chaque Etat » - fin de citation.

Ce qui était dit il y a quarante ans vaut toujours aujourd'hui. Cela étant, les événements ont conduit notre organisation régionale de proximité à jouer un rôle plus important pour la promotion de la paix et de la stabilité régionale jusqu'à devenir un acteur direct dans la prévention des crises et la médiation à la demande et avec le concours de ses Etats membres.

L'exemple le plus récent et le plus probant a été l'action de la COI dans le processus de sortie de crise à Madagascar de 2009 à 2013 aux côtés de la communauté internationale. Si l'Union africaine a mandaté la SADC pour conduire la médiation avec les acteurs de la crise politique, force est de reconnaître que la COI a su trouver une place de choix à la table des soutiens.

La COI est restée aux côtés de Madagascar : le pays n'a été suspendu ni des instances ni des activités de la COI et c'est avec une empathie naturelle et le souci de proposer des solutions en phase avec la législation malgache que la COI a été à l'origine d'avancées importantes. Je pense ici à la formule dite du « ni, ni » ou encore à la re-crédibilisation des institutions nationales.

Sa valeur ajoutée dans ce processus de sortie de crise, la COI la doit d'abord à l'implication forte des présidences du Conseil des ministres de la COI d'alors, notamment des Seychelles et de Maurice, ainsi qu'à l'engagement constant de mes prédécesseurs qui ont été d'authentiques artisans de paix : Callixte d'Offay qui a témoigné d'une écoute bienveillante et a été un

soutien tranquille et utile aux présidents de la COI ; Jean Claude de l'Estrac qui, avec sa connaissance fine des acteurs et du terrain, a été une force de propositions écoutée et respectée ; et Hamada Madi Boléro qui a continué, après la crise, à prendre le pouls du terrain et à maintenir une écoute active.

Mesdames, Messieurs,

Notre région de l'Indianocéanie est globalement en paix. Nous avons la chance – et cela mérite d'être souligné – de vivre dans un espace de stabilité d'une grande diversité humaine. Pour autant, le risque existe. Nous sommes à quelques encablures de zones de tension ; les rivages voisins sont le théâtre de conflits larvés ou ouverts où des filières criminelles et des forces délétères prennent pieds ; notre océan est convoité et, de fait, il est au cœur d'enjeux globaux qui ne sont pas exempts de risques ; et enfin, les impacts multiformes des chocs mondiaux – climat, énergie ou pandémie – créent des situations de fragilités, exacerbent les inégalités, nourrissent le pessimisme et les tentations déstabilisatrices.

Comme vous le constatez, le tableau de l'Indianocéanie se dessine aussi en clair-obscur.

Ce que nous devons collectivement rechercher, c'est de donner corps et voix à la pulsion démocratique, qui est une pulsion de liberté, de recherche d'autonomie, de réalisation personnelle et collective.

C'est dans ce sens que la COI est fière, après quatre décennies d'actions, de mettre en œuvre son premier

projet spécifiquement consacré aux questions de « Gouvernance, de paix et de stabilité » grâce au soutien de l'Agence française de développement. Notre action s'inscrit dans une dynamique voulue par les Etats membres ; une dynamique de promotion de la paix, de renforcement des institutions démocratiques, de mise en réseau des institutions nationales et d'échanges de bonnes pratiques, de dialogue avec les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux de nos pays, ou encore de mobilisation de la diplomatie parlementaire. Nous travaillerons aussi avec les organisations régionales et internationales qui ont un mandat dans le domaine et, bien sûr, avec les médias et les citoyens, notamment les jeunes parce que – et c'est notre devise – « chaque voix compte ».

Mesdames, Messieurs,

Cette conférence est une belle occasion de faire un vœu – non pas un vœu pieux comme un refrain trop entendu mais un vœu en conscience et en responsabilité : formons le vœu d'une action collective, soutenue, systématique et ouverte pour prévenir les risques en Indianocéanie et assurer la stabilité régionale sur le long terme. C'est un vœu tout à fait réaliste et réalisable. Pour ce faire, nous avons tous, à notre niveau, une part de responsabilité. La COI assumera la sienne dans le périmètre confié par ses instances décisionnelles. Je souhaite que les institutions nationales, les organismes régionaux et internationaux et nos partenaires y contribuent à travers un dialogue franc et une vigilance partagée.

Je souhaite ici remercier les Nations unies pour leur contribution importante à ces deux journées de conférence et leur approche inclusive qui ouvre la voie à des synergies fructueuses. Je remercie également les représentants de nos Etats membres et des organisations régionales et internationales qui sont ici présents : j'y vois le signe d'une volonté commune d'ancrer toujours plus profondément les ferments de paix et de stabilité dans notre région.

Je terminerai en remerciant chaleureusement l'Agence française de développement dont le financement conséquent nous permet de mettre en œuvre le projet « Gouvernance, paix et stabilité » et ainsi de disposer des moyens pour travailler avec une large palette d'acteurs à consolider ce bien public de premier plan qu'est la paix. Je souhaite aussi féliciter les équipes de la COI et de notre projet ainsi que celle des Nations unies pour l'organisation de cette conférence qui devra aussi être l'occasion de rappeler qu'une paix durable va de pair avec l'épanouissement des populations.

Je vous remercie de votre attention.